

LE SOCIALISTE

Organe central du Parti Ouvrier Français

ABONNEMENTS :

Trois mois 1 fr. 50 ; Six mois 3 fr. ; Un an 6 fr.
Étranger : Un an 8 fr.
10 centimes le numéro.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

AU SIÈGE DU CONSEIL NATIONAL

PARIS. — 5, rue Rodier. — PARIS

ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ : RENÉ CHAUVIN

Les Annonces sont reçues

A la Société générale de Publicité
7, rue Drouot

AVIS AUX ABONNÉS

Les abonnés dont l'abonnement s'est terminé le 15 octobre sont priés d'en effectuer le paiement dans le plus bref délai qu'il leur sera possible.

CASERNE & TRIBUNAL

Les deux piliers de la société bourgeoise, l'armée et la justice, ont eu à supporter de rudes assauts dans ces derniers temps, et, ce qu'il y a de caractéristique, c'est que les attaques les plus violentes contre la justice sont parties du camp nationaliste, et que l'accusation la plus grave contre l'armée a été portée par Drumont, un antisémite. Cela ne fait-il pas songer à cette phrase audacieuse de la Bible : « La maison divisée contre elle-même ? » Ainsi, les piliers du temple de Gaza se heurtèrent les uns contre les autres avant la chute finale ; et le Samson qui secoue les colonnes n'est pas le « condamné » de l'île du Diable, mais l'esprit d'ignorance et d'erreur qui s'est emparé de la bourgeoisie.

Après ces citations pieuses, qui viennent tout naturellement à l'esprit, quand on écrit son article le dimanche, on peut se demander comment la question du militarisme et les quelques autres affectant l'ordre des choses et son auguste famille, se posent pour nous, socialistes, qui, quoique n'étant pas, et à dessein, à la tête des assaillants cette fois, sommes là pour recueillir les fruits de la victoire ou pour rétablir le combat, en cas de défaite momentanée.

Un intellectuel, Urbain Gohier, est traduit par l'ordre du gouvernement devant les tribunaux pour avoir insulté l'armée et la marine, dans un livre qui excitait naguère l'admiration de M. Lockroy, aujourd'hui ministre. Dans le débat soulevé par Fournière, Drumont est intervenu pour parler de l'action et de l'influence démoralisatrices de la caserne, et tout dernièrement, M. Lazies, un député nationaliste, parlait à la Chambre des traitres et des fripons protégés par la magistrature. Enfin, pour finir par un bon morceau, citons des extraits du livre d'Esterhazy, où l'on parle de « magistrats serviles » et le ulhan ajoute : « Jedémontrai qu'il vaudrait mieux être jugé par le rebut du bague que par beaucoup de juges français aujourd'hui. »

Il semble que ce dernier coup de pinceau complète le tableau du désordre dans lequel est tombée cette pauvre bourgeoisie ; ce sont aujourd'hui des intellectuels, des officiers, des magistrats qui se renvoient la balle, et qui se disent réciproquement : « Tu en es un autre ! Et nous, comme le disait notre déclaration, nous n'avons qu'à marquer les points et accélérer doucement la décomposition, comme on laisse la bride sur le cou à un cheval qui ne demande qu'à courir, et ici c'est d'une véritable course à l'abîme qu'il s'agit.

Mais, tout en étant occupé à marquer les points — et chaque jour nous apporte de nouveaux documents, — il ne faudrait pas laisser croire à une résurrection et une transformation possibles des corps attaqués. Au fond c'est là l'idée de derrière la tête des intellectuels : « Nous attaquons les officiers coupables, disent-ils, mais nous respectons l'armée, ou plutôt nous voulons la transformer, en faire une institution démocratique, la régénérer ! » C'est l'idée du livre de M. Gohier ; de là, on en viendra à parler des « soldats de l'an II » ; l'armée, comme le Chasseur noir,

dans les *Châtiments*, redeviendra « la France altière, si belle à voir ! »

Il est fâcheux de dissiper des illusions si agréables, utiles jusqu'à un certain point puisque, s'ils ne les avaient pas eues, des écrivains comme Gohier et Clémenceau n'auraient jamais osé toucher à l'arche sainte. Mais quelqu'un, qui écrivait au moins aussi bien que M. Gohier et qui voyait un peu plus clair en politique que M. Clémenceau, a prononcé le verdict de l'armée, en une phrase à laquelle les socialistes modernes n'ont qu'un mot à reprendre : « Tant qu'une armée existera, dit le comte Alfred de Vigny, l'obésité passive doit être honorée. Mais c'est une chose déplorable qu'une armée. »

Et encore, nous comprenons jusqu'à un certain point cet honneur militaire, qui a été célébré par l'auteur de *Servitude et Grandeur militaires* ; mais comme un sentiment du passé, qui se survit, il est incompatible aujourd'hui avec les sentiments et les idées modernes. L'honneur, dans le cas de l'officier allemand de Brüsewitz, ordonnait de tuer le bourgeois qui avait froilé, par mégarde, un militaire ; la discipline, comme le dit Esterhazy, peut contraindre un officier à écrire un faux, et le colonel Picquart, au point de vue de l'ancienne idée d'honneur, est un honnête homme pour avoir refusé de laisser condamner un accusé qu'il considérait innocent, mais un mauvais officier. Il n'y a pas à sortir de là, si l'on admet l'obésité passive.

Cela n'empêche pas, comme Alfred de Vigny le déclarait dès 1830, que l'armée ne soit une chose déplorable — nous signalons ce propos à M. Gohier et au gouvernement et le livre dans lequel il se trouve s'appelle : *le Journal d'un poète* (p. 51, petite édition Charpentier) ; l'un et l'autre y pourront trouver une leçon.

Que faut-il conclure de là ? Simplement que le militarisme, de même que l'armée, telle qu'elle est organisée aujourd'hui, sont fatalement un danger pour la société civile. Dernièrement, on signalait à Postdam le cas d'une sentinelle tirant après un échappé de la prison militaire et blessant plusieurs personnes dans la rue. C'est identiquement le cas du militarisme aujourd'hui : en accomplissant ce qu'il considère comme son devoir, il blesse la conscience publique et les quelques vagues notions de droit et de justice qui subsistent encore dans quelques âmes d'intellectuels. Et cependant, ceux-ci avec le manque de logique et de perspicacité qui caractérise l'intellectuel lâché dans la lutte sociale, ne manqueront pas de protester, comme ils l'ont fait à propos d'un article de Gohier, de leur respect de l'Armée, de leur vénération pour le Drapeau !

De même, M. Clémenceau, dans les *Confessions d'un fumeur d'opium*, qu'il livre par morceaux quotidiens au public, s'écrit en saluant la décision de la Cour de Cassation : « C'est la justice qui le jugera cette fois, conformément aux lois, car grâce à des juges qui ne se sont laissés intimider ni par le gouvernement, ni par les clameurs de haines religieuses, il y aura désormais une justice en France et l'égalité. C'est notre récompense ! »

Ainsi la récompense du fumeur d'opium, de Quincey ; ce qui le dédommageait de ses souffrances et de sa maladie, c'était un beau rêve ! Mais il n'a jamais été aussi loin dans la fantaisie que l'Ex-Leader de l'Ex-Radicalisme.

BONNIER.

Le Conseil National rappelle à tous les Groupes et Syndicats adhérents la décision du Congrès de Romilly (1895), qui leur fait une obligation de s'abonner à l'Organe Central du Parti.

Nos Bourgeois à l'œuvre

La commission d'initiative (rapporteur, La Batut) a conclu au rejet de la proposition des élus du Parti tendant à la suppression des Conseils de guerre en temps de paix et à leur remplacement, en temps de guerre, par les Conseils militaires de l'an III, composés de trois officiers, de trois sous-officiers et de trois soldats.

La Chambre, d'autre part, a repoussé, par 298 voix contre 243, l'urgence demandée sur un projet d'abrogation des lois du 15 mars 1850 (loi Falloux) et du 18 juillet 1875 qui ont livré à l'Eglise l'enseignement primaire, secondaire et supérieur.

Nos bourgeois les plus républicains veulent bien, de temps à autre, crier au péril clérical et militaire, voire même battre le rappel du prolétariat pour que, suspendant sa lutte de classe, il se porte au secours de la République menacée.

Mais ils ne sauraient permettre qu'on touche soit à la caserne, soit à la sacristie qui sont « les deux piliers souverains » de l'édifice et de la domination capitaliste. Désarmer, le clergé, en lui enlevant le droit d'enseigner, en fermant ses écoles de l'abâtissement et de la servitude, ce serait porter un coup mortel à l'exploitation patronale, qui ne peut subsister qu'avec un peuple d'esclaves. Rendre au droit commun, à la loi égale pour tous, le demi-million d'ouvriers et de paysans qui composent l'armée nationale, en en finissant avec les tribunaux d'exception, avec cette monstrueuse justice militaire qui tue pour obliger à tuer, ce serait renoncer à sauver l'ordre bourgeois à coups de massacres de Juin ou de Mai.

Et pas plus les Dupuy-Lockroy-Peytral, que les Aynard et que les Cassagnac n'entendent de cette oreille-là.

Plutôt la République égorgée militairement dans une nuit de Décembre ! Plutôt la France de la Révolution s'enlisant dans la boue mortellement catholique de l'Espagne, qu'une armée de citoyens et qu'une nation d'hommes libres !

Avant tout, que la classe capitaliste — et que la caisse — ne reçoive aucun dommage.

Le Socialisme ET LA QUESTION SOCIALE

Dans deux mémoires n'en faisant qu'un — sur la participation aux bénéfices et sur les associations ouvrières — qui ont été envoyés au concours ouvert par le Musée social et qui n'ont pas été primés — ce dont il enrage — M. Ch. Limousin expose comment « la question sociale n'est pas une question de répartition des richesses, mais surtout une question de production », les moyens de consommation qui existent aujourd'hui, même répartis également entre tous, ne suffisant pas, paraît-il, à assurer le bien-être de chacun.

Et, tout fier de ce qu'il croit être sa découverte, il en écrase ceux qu'il appelle les *Coopéracionnistes* et les *Participationnistes*, c'est-à-dire les jobards et les roublards qui prétendent en finir avec la misère ouvrière en augmentant la part du travail — soit indirectement, à l'aide des coopératives de consommation accroissant la puissance d'achat du salaire, soit directement, par l'abandon aux employés d'une partie des profits de l'employeur.

Pour établir le néant des espérances fondées sur la coopération, il se borne à prendre « la somme formidable de bénéfices réalisée par les coopératives anglaises — qui fournissent à peu près tout » — et à la diviser entre leurs membres. Cela donne, par membre — ou par famille de cinq personnes en moyenne — 85 francs par an ou 23 centimes par jour. Moins d'un sou par tête, pour terminer en bien-être la misère actuelle, c'est évidemment insuffisant !

Pour faire ressortir la non-moindre impuissance de la participation, M. Ch. Limousin

n'a même pas besoin de passer la Manche. Sans quitter la France, il lui suffit de s'arrêter au Creuzot, dont il appelle le nombreux personnel à se répartir par moitié le bénéfice de ses maîtres. Il aboutit, par cette opération — subordonnée dans la pratique au bon plaisir des Schneider — à une augmentation de salaires, par ouvrier et par jour, de 80 centimes (5 fr. 80 au lieu des 5 francs qui serait le salaire moyen actuel). Ce qui n'est pas encore une solution — ni surtout la solution nécessaire.

Au lieu de cette moitié du profit patronal, ce serait la totalité — soit 1 fr. 60 par jour et par tête — qui viendrait s'ajouter au salaire de l'heure présente que, nous sommes les premiers à le déclarer, cette amélioration de 32 p. 100 dans la condition prolétarienne laisserait subsister, en son entier, le problème social.

Mais quand, armé de ces chiffres — que nous prenons tels qu'il nous les donne, sans les contrôler — et de la conclusion qu'il en tire que, même le produit intégral de leur travail, sans prélèvement capitaliste d'aucune sorte, ne suffirait pas à l'affranchissement des travailleurs, M. Ch. Limousin s'avise d'en pourfendre le socialisme moderne ou marxiste ; ce n'est pas au socialisme qu'il fait tort, ni à Karl Marx, mais à lui-même, en étalant une ignorance de nos doctrines qui disqualifie son homme aujourd'hui.

Loin de prétendre que « si les ouvriers ne gagnent pas assez, c'est que les entrepreneurs qui les emploient sont des êtres sans cœur », les socialistes n'ont jamais cessé de répéter que les sentiments humains n'ont rien à faire dans le prix de la main d'œuvre, régi par la loi d'airain et échappant aux employeurs prisonniers de la concurrence qui sévit entre eux et dominés par la loi du meilleur marché. C'est même pourquoi nous sommes socialistes, parce qu'il n'y a rien à attendre — que sa disparition — d'une société qui annule toutes les bonnes volontés individuelles. Et ce sont les antisocialistes à la de Mun et à la de Chambrun qui, en plaçant les espérances ouvrières dans le « bon patron » de demain, donnent à croire que, la misère ouvrière provient du « mauvais patron » d'aujourd'hui, est fille d'une atrophie cardiaque patronale.

Quant à Marx, s'il a, dans sa magistrale analyse, démontré que le capital n'était que du travail non payé, que le travailleur en régime capitaliste était, par suite, l'éternel volé, il n'a jamais, je ne dis pas affirmé, mais laissé entendre que la fin de ce vol constituerait toute l'émancipation sociale.

Pas plus que la suppression de la dime féodale et ecclésiastique (question de répartition) n'a suffi à la moderne multiplication des richesses, sortie de la grande industrie, née elle-même de la vapeur et de la machine (question de production), la suppression de la dime capitaliste n'entraînera à elle seule la nouvelle multiplication des moyens d'existence qu'exige le bien-être général. Mais comme cette dernière dime ne saurait disparaître qu'avec l'appropriation privée des moyens de production, c'est leur appropriation sociale qui aura à résoudre la question de production qui préoccupe tellement M. Ch. Limousin.

Et elle la résoudra sans effort, naturellement et nécessairement :

1^o Par la rentrée dans la classe productive, qui sera toute la société, des improductifs d'aujourd'hui qui se comptent par millions : domestiques, actionnaires, rentiers, soldats, prêtres, juges, policiers, etc. ;

2^o Par le transfert au travail utile de toutes les forces humaines et mécaniques, détournées actuellement aux travaux nuisibles (cannons, fusils, torpilles, etc.) et aux travaux inutiles (de pure ostentation, de réclame ou de simple voyage des capitaux de Pierre dans la poche de Jean) ;

3^o Par l'utilisation de tous les efforts présentement gaspillés, perdus, anéantis dans une concurrence effrénée ;

4^o Par la suppression des mortes saisons qui sévissent aujourd'hui sur les divers métiers de trois à six mois par an, et des chômages qui immobilisent en les affamant ouvriers et ouvrières par centaines de mille, chômages et mortes saisons résultant de « l'état diffus des fonctions économiques que le socialisme fera passer à l'état organisé » selon

la très juste expression du professeur Durkheim ;

50 Par la substitution de la culture scientifique et insensée du sol nationalisé à la culture empirique et phisifante du paysan bezogneux ; la conversion en force motrice, au moyen de l'électricité, des cours d'eau, des marées, etc., ce qui n'est possible que socialement.

Oui, la question sociale est surtout une question de production — production sociale remplaçant la production privée ; production unitaire substituée à la production concurrente ou anarchique ; production pour le produit au lieu de production pour le profit. Et c'est pourquoi — ô le plus borné des Limousins — sa solution est toute dans le socialisme et elle n'est que là.

JULES GUESDE.

ÉLECTION DE TOURCOING

La commission administrative de Parti Ouvrier de Tourcoing a décidé, en principe, qu'un candidat serait présenté à la prochaine élection législative, qui aura lieu dans la huitième circonscription de Lille par suite de l'invalidation du grand patron Masurel.

Le Comité Fédéral, dans sa prochaine séance sera saisi de cette décision et prendra les mesures qu'il jugera nécessaires en vue de la convocation d'un Congrès des groupes de la circonscription intéressée.

BANQUEROUTE COOPÉRATIVE

Le Coopératisme, qui a eu un renouveau fleuri de délicieuses promesses en 1881 — grâce à une puissante culture officielle à la Floquet — est à la veille de dépérir une fois encore, miné de la plus incurable anémie... Voyons l'état du moribond.

Il s'est créé depuis 1881, 172 associations de production dont le capital s'élève à 13 millions et la production totale à 29.700.000 fr. Ces chiffres commanderaient, à vrai dire, quelque respect, s'ils représentaient la véritable œuvre coopérative, telle que, théoriquement, on a coutume de l'offrir en suprême solution du problème social et panacée universelle.

Mais il n'en est pas ainsi.

De ces 172 associations, il faut distraire 75 prétendues coopératives qui ne font pas partie de la Chambre consultative et qui, par suite, sont dégagées de l'esprit d'union étroite et solidaire, caractérisant la coopération. Ajoutons que ces 75 prétendues coopératives ne donnent, pour la plupart, qu'aux sociétaires — et pas du tout aux auxiliaires employés — le droit de participer aux bénéfices. Ajoutons encore que ces mêmes 75 associations représentent un capital souscrit de plus de 10 millions de francs et une production de plus de 19 millions ; si bien qu'elles sont de beaucoup supérieures et par leur capital et par leurs affaires annuelles aux 97 autres coopératives.

Comment appeler ces 75 associations ? Peut-on dire qu'elles sont composées de coopérateurs, au vraisens du mot ? Evidemment non. Ce sont des associations de capitalistes groupés pour une exploitation collective.

Nous demeurons donc en présence de 97 coopératives, qui représentent un capital de 2.700.000 francs et un chiffre d'affaires de 9.896.000 francs. Elles comptent 4.606 sociétaires et une moyenne de 1.300 auxiliaires. Si nous examinons l'ensemble des travaux qu'elles ont exécutés, nous voyons que l'administration municipale de Paris les a puissamment aidées, puisqu'elle a prêté, de 1883 à 1897, la somme de 923.000 francs aux associations parisiennes et qu'elle les a dispensées en partie des frais de cautionnement pour soumissionner de gré à gré les travaux de la Ville.

De tels chiffres et de tels faits peuvent bien nous permettre de supposer que, sans ces secours officiels, beaucoup de coopératives n'auraient pu continuer leur œuvre, et quelle œuvre !

Analysons, à présent, le chapitre des bénéfices :

La vraie coopérative de production est, sans doute, celle qui se refuse à dégénérer en association patronale, et qui, bannissant de son travail les auxiliaires permanents ou occasionnels, veut que tout soit fait par les sociétaires. Nous ne trouvons que 27 sociétés organisées de cette façon et ces 27 sociétés comprennent 1.152 membres ayant fait pour 2.600.000 fr. de travaux — dont 167.000 au compte de l'Etat — pour un bénéfice global de 30.000 fr. Chaque sociétaire a donc reçu pour sa part... 26 francs ! La portion est un peu maigre. Dans l'autre groupe de coopérateurs, le plus important, c'est à dire celui dont les membres exploitent des auxiliaires sans leur donner une part aux bénéfices, quoique camarades des mêmes

travaux, la part de chacun s'est élevée à 587 francs.

Que conclure ? C'est qu'il y a une énorme différence entre les coopératives ayant un caractère patronal et les associations exclusivement ouvrières : celles-ci végètent à peine tandis que les premières, dissimulant l'exploitation capitaliste sous le manteau coopérateur, sont, au contraire, en voie de prospérité.

Ce n'est pas encore tout. En effet, est-il légitime de mettre au rang des coopératives, le familistère de Guise, dont l'état prospère ne saurait être le fruit de la coopération, puisque Godin, fondateur, laissa l'usine en plein fonctionnement à son personnel ouvrier et administratif ? Est-il permis de compter aussi les lunetiers de Paris, dont l'association créée en 1848, ne comprend que 60 affiliés, lesquels occupent 1.400 auxiliaires, soit 10 employés pour 1 sociétaire ? N'est-ce pas là un type d'association patronale bien plus qu'une coopérative ? Ne doit-on pas considérer de la même manière les 16 sociétés de cochers qui occupent des auxiliaires nombreux à des conditions de salaire équivalentes à celles des autres compagnies de transport ?

Voilà donc dix-huit sociétés qui perdent toute place sur la liste des coopératives, et ces dix-huit sociétés représentent la moitié du chiffre d'affaires réalisées par les cent soixante-douze associations, plus de moitié des bénéfices et les trois quarts de leur capital !

Devant une telle banqueroute de la coopération de production, il serait consolant de penser que les conditions de travail ont été améliorées dans l'atelier coopératif, mais une pareille consolation nous est défendue. Le chômage forcé qui jette à la rue tant de salariés, vient encore attrister l'état de la coopération ouvrière. L'effectif maximum des auxiliaires employés par les coopératives est de six mille sept cent cinquante ; l'effectif moyen de cinq mille.

On peut dire avec celui qui donne ces chiffres dans le *Journal de la Société de statistique de Paris*, que « les ateliers coopératifs présentent une irrégularité de travail un peu plus grande que les ateliers ordinaires ». Voilà qui complète le tableau !

Nous limitons à ces faits cette revue rapide de l'état de la coopération. L'échec est plus grand que tout ce que l'on pouvait imaginer. Depuis 1881, que d'efforts perdus, que d'énergies dépensées, pour un piètre résultat !

Les socialistes, certes, n'ont pas à se réjouir de cette expérience de l'utopie coopérative, mais il leur sera bien permis, à eux qui n'attendent le salut et la délivrance du prolétariat que de l'action politique et de l'action syndicale, menées parallèlement sur le terrain de la lutte de classes et couronnées de l'action révolutionnaire, de dire que les faits viennent aujourd'hui confirmer entièrement le défi que le socialisme scientifique porta toujours à la coopération, de faire disparaître le salariat — prolongement dans la société capitaliste de l'esclavage antique et du servage de la société féodale.

J. PÉALIPPOU.

APPEL

DE LA CHAMBRE SYNDICALE
DES OUVRIERS TULLISTES DE CAUDRY

AUX TRAVAILLEURS DE FRANCE

Camarades de Travail,

Il y a neuf semaines, les Fabricants de Tullies de Caudry, voulant faire subir une diminution de salaires à leurs ouvriers, fermèrent leurs ateliers devant le refus de ces derniers d'accepter cette diminution.

Pendant sept semaines, les Fabricants ont tenu leurs ateliers fermés, espérant ainsi prendre les ouvriers par la faim et les faire passer par leurs exigences arbitraires.

Leur but était clair ; ils voulaient, escomptant la modicité de la caisse de notre Syndicat, ruiner notre association et faire disparaître le Syndicat importun qui seul les empêche de jongler avec les salaires des ouvriers.

Grâce à l'énergie et au calme admirable des ouvriers, les patrons ont été déçus dans leurs espérances coupables.

Aussi ont-ils décidé au bout de sept semaines de rouvrir leurs ateliers, mais à leurs conditions, c'est-à-dire en voulant faire subir une diminution aux salaires des ouvriers.

Eh bien, malgré les sept semaines de grève que venait de leur imposer le « lock-out » patronal, les ouvriers estimant que la diminution qu'on voulait ainsi opérer sur leurs maigres salaires, était profondément injuste et arbitraire, n'ont pas réintégré les ateliers. Voilà donc neuf semaines que 500 ouvriers

luttent ici avec le plus grand calme, mais aussi avec la plus grande énergie pour le maintien de leurs salaires et de leur Syndicat.

Et malgré les menaces de toutes sortes prodiguées à profusion par les patrons, malgré la longue période de chômage qu'ils ont traversée avant cette grève, malgré l'approche de l'hiver et de son cortège de misères, ces ouvriers, conscients de la justice de leur cause, forts de leurs droits, sont fermement résolus à lutter jusqu'au bout.

Aussi viennent-ils, pleins de confiance, faire appel à tous les frères de France pour leur venir en aide dans cette lutte qu'ils n'ont point cherchée mais qu'ils soutiendront jusqu'à complète victoire.

Pour les Grévistes de Caudry :

LE COMITÉ.

On est prié d'adresser les fonds au citoyen Plet, 24, rue Gambetta, Caudry.

L'Insurgé

La Bibliothèque du Parti (5, rue Rodier), tient à la disposition des Groupes *L'Insurgé*, *Paroles et Musique*, au prix de 2 fr. 50 le Cent, Franco à domicile.

PROPAGANDE INTENSIVE

II

Comment y a-t-il lieu de procéder pour que soit exécutée la résolution de Montluçon, tendant à ce que la propagande et l'organisation du Parti soient étendues simultanément et sans exception à tous les départements, sans pour cela augmenter la besogne du Conseil national, déjà trop lourde.

Je vais dire comment je la conçois pour ma part.

Je pars de ce principe, qu'une mission a d'autant plus de chance d'être bien accomplie qu'elle est spécialement confiée à un seul militant qui en accepte la responsabilité devant le Parti, dans des conditions limitées et bien déterminées.

Je suis convaincu que si l'un de nous, après s'être entendu avec lui, recevait du Conseil national la mission formelle et exclusive de travailler un département donné au profit du Parti, quelque soit ce département et aussi éloigné fût-il, je suis convaincu, dis-je, que celui-là aurait à cœur d'apporter un jour ou l'autre des résultats. Comment y serait-il arrivé ? Quels moyens aurait-il employés ? Cela dépend de l'initiative et des facultés de chacun.

L'essentiel serait pour le Conseil national de savoir que pour tel département il faut compter sur tel mandataire ou délégué spécial, avec qui il aurait à correspondre pour toutes communications concernant ce département. C'est là, qu'on ne l'oublie pas, le point capital de mon projet.

Il s'agirait donc de trouver autant de délégués départementaux qu'il y a de départements, soit quatre-vingt-sept. Ce ne sera pas aussi difficile qu'on pourrait le croire, lorsque j'aurai expliqué le mécanisme de propagande préliminaire qui sera mis à la disposition de chacun tout d'abord.

J'ajoute que, dans ma pensée, pour qu'un militant soit utilement délégué d'un département, il ne lui sera pas indispensable d'habiter ce département, ni même y aller en personne. La poste sera son moyen, en attendant mieux. C'est surtout d'un travail d'écriture qu'il s'agit ici.

Ce qu'il importe par-dessus tout, pour faire un délégué départemental, c'est d'avoir la correspondance facile, une certaine initiative et quelque méthode dans le travail.

Pour qu'on me comprenne bien, une supposition : — A Paris, dans une immense salle-bureau, quatre-vingt-sept délégués sont réunis. Chacun d'eux est chargé de la correspondance pour un département où il doit faire de la propagande selon un plan préalablement arrêté. La besogne générale terminée, on porte le tout à la poste. Dès le lendemain, les quatre-vingt-sept départements sont desservis et la propagande accomplie dans toute la France simultanément.

— Qu'au lieu d'être réunis dans cette salle à Paris, les quatre-vingt-sept délégués soient dispersés par tout le pays, n'importe où, chacun travaillant de son

côté, mais tous simultanément. Le résultat général sera exactement le même.

Il va sans dire que si le délégué habite le département dont il a la charge, ou qu'il en soit proche, et s'il est en situation de le parcourir en joignant à la propagande écrite la propagande orale, ce sera là le délégué rêvé ; mais il ne faut pas perdre de vue que pour une quarantaine de départements au moins où le Parti n'a encore aucun élément, il faudra bien prendre leurs délégués départementaux en dehors, le plus près possible, bien entendu et parmi ceux y ayant déjà quelques relations ou qui en sont originaires.

Donc, premier point : dresser la liste des départements, inscrire en regard de chacun les délégués naturels existant déjà, puis, pour tous les autres, adresser un appel par la voie du *Socialiste* à tous les militants voulant apporter leur dévouement au Conseil National pour cette œuvre. S'il restait en dernier lieu quelques lacunes, elles seraient comblées sur demande directe du Conseil National adressée à tels ou tels amis demeurés encore sans attributions.

Ceci posé, je prends le cas le plus difficile, celui d'un département où le Parti est sans nulle relation. Le délégué départemental n'en aura pas moins à se préparer un dossier préliminaire, contenant une feuille spéciale pour chacun des cantons de ce département, avec indication des principales communes ou centres industriels, s'il en existe. Sur ces feuilles, il inscrira d'abord les aubergistes ou cafetiers, perruquiers ou coiffeurs, restaurants ou hôtels du canton, à qui, ainsi que je l'expliquerai, seront envoyées de temps en temps certaines circulaires ou brochures, avec prière de communiquer ; sans préjudice, bien entendu, de toutes autres adresses qu'il aura pu se procurer et qu'il recherchera sans cesse. *syndicats, sociétés ouvrières, cercles démocratiques, personnalités*, etc.

C'est ici qu'il est temps de parler du mécanisme de propagande que j'envisage.

A ce sujet, qu'il me soit permis de faire remarquer que si la Bibliothèque du Parti Ouvrier Français est incomparable au point de vue de l'éducation socialiste scientifique et du perfectionnement théorique, elle est des plus indigentes quant aux brochures de propagande primaire et de vulgarisation facile, pouvant être achetées à très bas prix par les militants et les groupes pour distributions gratuites.

Actuellement, comme première lecture à recommander à ceux qu'on désire attirer au Parti, la brochure la plus pratique me paraît être *Le Programme du Parti Ouvrier et ses Considérants*, par Jules Guesde et Paul Lafargue. Pour ma part, je me suis toujours appliqué à la répandre et à la donner comme une sorte de « Bible Socialiste » qu'on ne devrait pas se lasser de lire et de relire, car on est sûr d'y trouver, sur toutes les questions, la note juste et des éléments de discussion.

Mais c'est encore trop coûteux pour être facilement vendu ou pour être gratuitement distribué, trop volumineux pour l'envoi par poste, et trop long à lire pour un début.

Il est de toute nécessité d'en avoir une autre, de douze à seize pages au plus, comme celles, si nombreuses, dont se sert le Parti Ouvrier Belge, que les groupes achèteraient à raison de trois francs le cent, franco, au plus, et à moins encore si possible.

Voilà la brochure à faire.

Elle joue un rôle considérable dans mon projet de propagande généralisée, mais elle doit réunir un ensemble de conditions dont je vais exposer la nécessité

RAYMOND LAVIGNE.

(A suivre)

LE SOCIALISME AGRAIRE

Le syndicat des colons de Vallet, adhérent à l'Union des syndicats des colons et agriculteurs de la Loire-Inférieure, s'est réuni en assemblée plénière, le dimanche 20 novembre, sous la présidence du citoyen Constant Baron.

Après une allocution du président, notre ami Brunellière, secrétaire de l'Union des syndicats, a fait ressortir la nécessité pour les colons de se grouper autour des syndicats aujourd'hui fortement constitués et s'étendant sur cinq cantons. Il a développé les droits des colons et montré combien ils étaient encore contestés par les propriétaires, malgré la loi

est encore soumise à la considération du Conseil ; il reste donc quarante-sept disputes ; trente-quatre ont été réglées par l'acte de conciliation ; et six directement entre les parties ; dans sept, on n'a pu s'entendre.

Dans les trente-quatre disputes, vingt-quatre ont été arrangées par conciliation et dix par arbitrage. On voit que l'acte commence à produire ses effets.

Allemagne

La fusion des grandes sociétés d'électricité, dans le but de former ce qu'on appelle un « trust », en Amérique, n'a pu se faire ; cette affaire n'avait pas été menée par les grandes banques, avec tout le secret nécessaire ; les actionnaires des différentes sociétés ont eu vent du coup et le plan est tombé à l'eau ; mais il sera repris, car il est dans la nature des choses ; il faudrait, pour mettre fin aux manœuvres des grandes banques, que le gouvernement, comme le suggère le *Worwaerts*, crée des commissaires pour surveiller les banquiers ; mais qui surveillerait les commissaires du gouvernement actuel ?

L'empereur, après son exaltation religieuse, a interrompu son voyage de circumnavigation, pour revenir brusquement en Allemagne ; la situation politique extérieure et intérieure est très périlleuse pour l'Allemagne, qui doit, d'un côté, se décider à se jeter dans les bras de la Russie et de l'Angleterre et prendre position dans la question des races en Autriche ; d'autre part, les projets de répression des libertés syndicales, annoncés imprudemment par l'empereur, ont soulevé une résistance générale et même des organes nationaux-libéraux, comme le *Leipziger Tageblatt*, ont écrit des articles d'une indépendance surprenante à propos de la politique extérieure et de la condamnation de Harden. Il est temps que l'empereur revienne, non comme on disait jadis, pour réparer les fautes de ses lieutenants, mais pour les aggraver.

Italie

Le gouvernement du roi Humbert ne sait quelles lois de torture et de persécution ressusciter ou imaginer pour se débarrasser de ses ennemis intérieurs. Ce n'est pas contre les anarchistes italiens que la peur gouvernementale s'excite à découvrir des lois d'exception, mais surtout contre les socialistes.

Il s'agit, pour le quart-d'heure, d'une bonne loi sur l'état de siège, qui si elle est votée, va livrer la vie et la liberté des citoyens au bon plaisir des généraux de parade. On peut en juger par l'article 13 concernant la presse : « Le commandant militaire aura le droit de suspendre à temps ou pour la durée de l'état de siège toutes les publications périodiques qui lui paraissent dangereuses pour l'ordre public. »

Le *Mattino* de Naples jugé bien ce projet de loi : « C'est la main mise, dit-il, de Ramolot sur l'Italie ». Les catholiques eux-mêmes protestent énergiquement dans l'*Unita Catholica* de Florence.

Si cette loi rentre en vigueur, tout ministère chancelant n'aura qu'à provoquer par ses agents et ses policiers une grève quelconque, pour que le commandant de place supprime journaux, arrête citoyennes et citoyens et les livre aux tribunaux militaires.

Amérique

D'après les renseignements bien incomplets parvenus jusqu'à ce jour à notre rédaction, il se dégage que le Parti Ouvrier socialiste des Etats-Unis gagne du terrain partout où il a engagé la lutte.

Voici les chiffres connus actuellement :

	Année 1897	Année 1898
Ville de Cleveland (Ohio)	1614	2276
Suracuse (New-York)	814	1982
Milwaukee (Visconsin)	450	750
Rochester (N. H.)	487	938
Ninneapolis (Min.)	254	409
Rockville (Com.)	69	270
New Bedford	155	800

D'une année à l'autre le chiffre, de voix a plus que doublé. Le désir de nos amis d'outre-mer va être réalisé ; ils vont atteindre le chiffre de 100.000 voix !

Norvège

Il vient de se former à Christiania, capitale de Norvège, un groupe de socialistes de langue allemande qui compte déjà cinquante membres. Le titre du groupe est : « Club socialiste : *En Avant* ».

Danemark

D'après la statistique du *Social-Democrat*, organe central du Parti Ouvrier Danois, la presse socialiste danoise a 58.000 abonnés sur 2.300.000 habitants du pays.

L'organe central lui-même compte 36.000 abonnés et est le plus lu de la capitale.

A partir du 1^{er} janvier prochain, un journal socialiste paraîtra à Seeland-du-Sud, sous la rédaction du camarade Joseph Hansen.

Vient de paraître une très intéressante brochure du citoyen Marius André *Sur la Sériciculture, la Filature de la soie, et le Tissage Examinés au point de vue socialiste*.

Jules Guesde a écrit le préface de cet intéressant opuscule.

Nous recommandons le travail du citoyen Marius André aux organisations du Parti, particulièrement à celles des régions séricicoles. La brochure est en vente à la bibliothèque du Parti Ouvrier, 5, rue Rodier, Paris.

AVIS A NOS CORRESPONDANTS

Les articles et correspondances doivent être arrivés au Bureau du Journal, le Mercredi soir, au plus tard, pour que le **SOCIALISTE** puisse être, dans tous nos Groupes de France, distribué le Samedi.

LA PRESSE DU PARTI

Le Réveil du Nord (quotidien), Lille.

L'Egalité (quotidien), Roubaix.

Le Petit Sparnacien (tri-hebdomadaire), Epernay.

Le Réveil Social (hebdomadaire), Bordeaux.

Le Droit du Peuple (hebdomadaire), Grenoble.

Le Réveil des Travailleurs (hebdomadaire), Troyes.

Le Socialiste de l'Allier (hebdomadaire), Montluçon.

L'Avant-Garde (hebdomad.), Roanne.

Le Républicain (hebdomadaire), Perpignan.

L'Écho des Deux-Sèvres (hebdomadaire), Niort.

La République Sociale (hebdomadaire), Narbonne.

La Bataille sociale (hebd.), Limoges.

Le Combat (hebdomadaire), Calais.

La Montagne (hebdomadaire), Marseille.

Journal officiel de la fédération de la région parisienne (mensuel), Paris.

LE SOCIALISTE

est en vente à Paris

Chez M. RICARD
12, rue des Deux-Ponts.

Chez M. LECOURTOIS
42, rue Daubenton.

Chez M^{me} LAMBERT
35, boulevard des Capucines.
Kiosque 11.

Chez M^{me} PAIN (kiosque),
au 135, avenue Parmentier
angle du Faubourg-du-Temple

Chez M^{me} V^{ve} ALEXANDRE PRESSOIR
259, rue de Belleville.

Chez M. PARIZY,
2, rue Gérando.

Chez M. BLIN,
120, rue Ménilmontant.

MAISON DU PEUPLE
45, rue Balagny.

Chez M^{me} AUDIBERT
99, rue Montmartre.

Chez M. BELLAIS, libraire
12, rue Cujas

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

Depuis les premiers jours de novembre, la Compagnie met en marche deux trains de luxe composés de wagons-lits et d'un wagon-restaurant. Ces trains desservent le littoral méditerranéen : Marseille, Nice, Menton, etc.

Le train « Méditerranée » part de la gare de Paris P.-L.-M. les mardi, jeudi et samedi, à 5 h. 40 du soir. Au retour, il quitte Vintimille les lundi, mercredi et jeudi à 5 h. 51 du soir.

Le train « Calais-Méditerranée » reçoit, à Calais, les voyageurs partis de Londres à 9 heures du matin. Ce train passe par la gare de Paris-Nord où il prend et laisse des voyageurs. Il emprunte ensuite la ligne de Petite-Ceinture et se dirige sur Marseille sans pénétrer dans la gare de Paris P.-L.-M.

Heures de passage à la gare de Paris-Nord : Aller : arrivée, 4 h. 35 soir ; départ, 5 heures soir.

Retour : arrivée, 11 h. 41 matin ; départ, midi 20.

Ces trains ont un nombre de places limité ; ils peuvent prendre des voyageurs aux gares d'arrêt, si des places sont disponibles.

Le Gérant : A. DELADERERE.

Vient de Paraître
LE XVI^e CONGRÈS NATIONAL

DU
Parti Ouvrier Français
TENU
A MONTLUÇON, du 17 au 20 SEPTEMBRE

25 centimes LE VOLUME DE 40 PAGES 25 centimes
Port en sus, Cinq centimes

En vente à la Bibliothèque du Parti
5, rue Rodier, Paris

Propagande Républicaine-Socialiste

A. LECOURTOIS

Libraire, rue Daubenton, 42

Livraison immédiate à domicile, à raison de 1 fr. par semaine, de tous les ouvrages et brochures ayant trait au *Socialisme*, à l'*Histoire*, aux *Sciences naturelles* et à la *Littérature* en général.

Se charge également de la reliure des livres dans les mêmes conditions.

Les conditions indiquées plus haut ne s'appliquant qu'à Paris seulement. Pour la province, au comptant, contre mandat-poste. Port à la charge du destinataire.

AVIS AUX FUMEURS

Demandez dans tous les Bureaux de Tabac :

LE PAPIER DES 3/8

DIX CENTIMES LE CAHIER

5 francs le cent. — Franco dans toutes les gares.

A Iresses Commandes et Mandats à RENÉ CHAUVIN, 8, Passage Tivoli. — Paris.

Vient de Paraître

Le Socialisme au Jour le Jour

PAR

JULES GUESDE

Propriété et Profits capitalistes

Autour d'une Grève

Leurs Remèdes

Solution

Varia

Un fort Volume de 500 Pages

Pour les Groupes et les Membres du Parti **2 FR. 50** au lieu de 3 fr. 50 (port en sus, 50 cent.)

S'adresseraux Bureaux du SOCIALISTE, 5, rue Rodier, Paris.

Génération de la Goutte, Rhumatismes, Cœur, Reins, Foie, par
L'ANTI-GOUTTEUX-FÉRON
"LA FÉRONINE"
DÉPOT : 33, rue Poissonnière et toutes pharmacies.
Écrire au Laboratoire à Suresnes, 32, route stratégique (Seine).
Toujours satisfait de l'action prompte et inoffensive de l'Anti-Goutteux-Féron.
D^r BERTRAND * Médecin en chef de l'Hôpital St-Louis — Châlon.
D^r GILBIN 15, Rue d'Odessa — Paris.
L'Anti-Goutteux-Féron est un remède précieux, surtout chez les chroliques.
D^r BASSET Maire de St-Ouen, Conseil Général
J'apprécie beaucoup l'Anti-Goutteux-Féron.
D^r RENÉ SIMON 28, Rue des Halles — Paris.

PASTILLES VOCALES PARISOT
Les produits entrant dans la composition de ces pastilles sont les véritables spécifiques des cordes vocales et des voies respiratoires
Nos meilleurs orateurs, nos plus grands artistes ne doivent leur succès qu'à l'emploi de ces pastilles (8 à 10 par jour.)
LA BOITE : 2 FRANCS
VAUVILLÉ, pharmacien à Levallois